

Les présentes Conditions Générales de Vente sont conclues entre,  
d'une part, Maryline Kolow - Marymage, photographe auto entrepreneur

Siège social : 2, venelle fleurie - 14420 Ussy  
Siret 443 635 404 00025 - Code APE 7420z  
Téléphone : 06 12 46 79 96  
E-mail : marylinekolow@gmail.com  
marymage.fr

ci-après dénommée "Maryline Kolow" ou "le prestataire"

et, d'autre part, les clients potentiels

ci-après dénommées «Les clients»,

Les parties conviennent que leurs relations sont régies exclusivement par le présent contrat, à l'exclusion de toute condition préalablement disponible sur le site.

Maryline Kolow se réserve le droit de pouvoir modifier ses Conditions Générales de Vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le client.

Si une condition venait à faire défaut, elle serait considérée être régie par les usages en vigueur dans le secteur des prestations photographiques dont les sociétés ont siège en France.

### **ARTICLE 1 – Généralités**

Maryline Kolow propose aux particuliers et aux entreprises des prestations de prises de vue en photographie. Le contenu des différentes prestations et formules sont présentées sur son site internet <http://www.marymage.fr>.

Tout achat d'une prestation impose la pleine et entière acceptation des présentes Conditions Générales de Vente. Cette acceptation est reconnue par les Clients une fois la signature du contrat effectuée.

Les présentes conditions visent à définir les modalités de vente entre Maryline Kolow et les Clients, de la commande aux services, en passant par le paiement et la livraison.

Elles règlent toutes les étapes nécessaires à la passation de la commande et assurent le suivi de cette commande entre les parties contractantes.

Toute demande de prestation sollicitée par les clients donnera lieu à l'élaboration d'une offre préalable qui lui sera soumise par le Prestataire pour acceptation. Toute offre ne sera valable que pendant une durée de 1 mois à compter de son envoi.

Les spécifications relatives aux fournitures figurant dans les offres et notamment, leur qualité, leur finition, leur type, leurs mesures, sont celles indiquées par le prestataire ou leur équivalence en cas de rupture dans l'approvisionnement des produits.

### **ARTICLE 2 – Commande**

Toute commande y compris celle passée par téléphone, doit faire l'objet d'une confirmation écrite.

La commande doit mentionner, notamment : la formule choisie au tarif, le prix convenu des prestations, des fournitures et des frais de déplacements et ou inhérents à la réalisation de la prestation, le mode de paiement, le lieu et la date de la livraison ou de l'enlèvement s'il est autre que le lieu de facturation. Tout additif ou modification de la commande ne lie le Prestataire que s'il les a acceptés par écrit.

### **ARTICLE 3 – Paiement**

Les tarifs des prestations présentés sur le site Internet [www.marymage.fr](http://www.marymage.fr), sont indiqués en euro. L'entreprise Maryline Kolow est exonéré de TVA selon l'article 293 B du CGI.

Ces tarifs peuvent faire l'objet d'une révision par Maryline Kolow sans avertissement spécifique au Client.

Le paiement de la prestation est fractionné 50% à la signature du contrat et 50% le jour de la prestation.

Pour régler la commande, différents moyens de paiement sont acceptés par la société Maryline Kolow :

#### **Par chèque :**

Le Client peut choisir le moyen de paiement "Chèque Bancaire". Il recevra alors par email l'adresse postale à laquelle envoyer le chèque (à mettre à l'ordre de "Maryline De Nadaï Kolow"). Il est demandé au Client de faire attention aux délais dus à l'envoi postal.

#### **En espèces :**

Le Client peut choisir le moyen de paiement "Espèce". Il recevra une facture à la suite du règlement en espèces, comme pour un paiement par chèque.

### **ARTICLE 4 – Droit à l'image et droit de propriété intellectuelle**

#### **3.1. Propriété intellectuelle**

La livraison éventuelle des photographies via plateforme de téléchargement n'implique pas transmission des droits de propriété intellectuelle sur les photographies livrées (Art. L111-3 du Code de la Propriété Intellectuelle).

Les photographies livrées ne le sont qu'à usage de diffusion au sein du cercle familial entendu au sens large (famille et invités). Aucune publication ne pourra intervenir sur support papier (magazine, presse, ...) ou virtuel (site internet à usage commercial, cession de droits à des tiers) sans l'accord du Photographe préalablement consulté.

Toute violation de cette disposition sera constitutive de contrefaçon au sens de l'article L335-2 du Code de la Propriété Intellectuelle.

### **3.2. Droit à l'image**

Les clients consentent par la signature de la convention à ce que certaines photographies soient utilisées sur les supports de communication de la société Maryline Kolow : tous supports de communication interne ou externe et sur Internet (presse écrite, affichage, flyers, papeteries, brochures, packs, coffrets cadeaux, télévision, sites Internet, plaquette, book lors de salons professionnels, Facebook, Twitter, Instagram, ou tout autre moyen de communication ou réseaux sociaux, liste non-exhaustive). Ces cessions sont consenties pour la France et l'étranger et pour une durée illimitée à compter de la date d'acceptation des présentes Conditions.

Étant entendu qu'il ne sera pas fait usage des photographies à des fins susceptibles de nuire aux personnes représentées.

Aucune utilisation ne sera faite par Maryline Kolow en dehors de ses propres besoins de communication.

Aucun droit ne sera cédé à des tiers sans l'autorisation des clients qui y figurent.

#### **ARTICLE 5 – Réserve et Annulation**

Un acompte de 50% du prix du devis est demandé pour réserver la prestation. Idéalement, le solde devra être versé au plus tard le jour de la prestation. Il est néanmoins possible de verser le solde après le jour J, mais la retouche des photos ne commencera que lorsque la totalité de la prestation sera réglée. Aucune livraison ne sera effectuée tant que la prestation n'est pas soldée dans son intégralité.

Le solde et les acomptes peuvent être versés par chèques (à l'ordre de Maryline De Nadaï Kolow) ou en espèces. Chaque versement fera l'objet d'une facture.

En cas d'annulation de la prestation par les Mariés, les acomptes versés ne seront pas restitués.

En cas de force majeure, si la société Maryline Kolow se trouve dans l'impossibilité d'assurer la/les prise(s) de vue convenue(s), elle en informe les Clients qui auront le choix entre un remboursement immédiat des acomptes versés au titre de la réservation, ou le remplacement par un Photographe partenaire sélectionné et recommandé par le Prestataire, et ce aux mêmes conditions financières que celles prévues dans la convention signée.

En cas de désistement de la société Maryline Kolow hors cas de force majeure, elle sera uniquement redevable du remboursement des acomptes versés par les Clients.

Après une prestation de la société Maryline Kolow, les Clients ne pourront demander aucun dédommagement en cas de retard si une livraison est prévue (films, photos, albums), notamment un retard dû à une période de travail très chargée. Un geste commercial sera appliqué lors d'un retard dépassant 6 mois.

#### **ARTICLE 6 – Obligation des parties**

En cas de célébration religieuse, quelle que soit la nature du culte, les Clients s'engagent à obtenir l'accord préalable de la personne chargée du service liturgique sur le principe de l'autorisation de photographe. En cas de refus de ce dernier, Maryline Kolow ne pourra pas être tenue responsable de l'inexécution de sa mission pendant cette partie de la cérémonie.

De son côté, le Photographe envoyé par la société Maryline Kolow s'engage à exécuter sa mission sans troubler le déroulement de la cérémonie et sans gêner la famille et les invités.

#### **ARTICLE 7 – Responsabilité**

La responsabilité de Maryline Kolow ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, virus, intrusion, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

Le site Internet [www.marymage.fr](http://www.marymage.fr) peut contenir des liens vers d'autres sites que la société Maryline Kolow n'exploite pas. Maryline Kolow ne pourra en aucune manière être tenue responsable de la mise à disposition de ces liens permettant l'accès à ces sites et sources externes, ni de leur contenu, publicités, produits, services ou tout autre matériel disponible sur ou à partir de ces sites ou sources externes qui ne sont ni vérifiés ni approuvés par ses équipes.

Maryline Kolow s'engage à assurer ses meilleurs efforts pour offrir des informations actualisées et exactes. Maryline Kolow ne saurait être tenue responsable d'erreurs et/ou d'omissions se rapportant à ces informations.

Maryline Kolow ne pourrait en aucun cas être tenue responsable des conditions météorologiques qui pourraient avoir un impact sur le bon déroulement de la prestation. Il est donc de la responsabilité des Clients de faire attention aux conditions météorologiques et d'agir en conséquence.

Sauf avis contraire écrit de la part de Maryline Kolow, une prestation ne sera pas annulée lors de mauvaises conditions météorologiques.

#### **ARTICLE 8 – Données personnelles et Espace Utilisateur**

Maryline Kolow s'engage à ne diffuser à des partenaires commerciaux ou à des tiers aucune des données personnelles qu'elle aura pu recueillir.

Les informations et données personnelles que Maryline Kolow demande à l'utilisateur de lui fournir sont réservées à son usage. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les Clients disposent des droits d'opposition, d'accès et de rectification des données le concernant.

Pour exercer ce droit, les Clients peuvent s'adresser à : Maryline Kolow – 2 venelle fleurie - 14420 Ussy, en joignant à son courrier une copie de sa carte d'identité ou de son passeport afin de l'identifier. Ce traitement automatisé d'informations, notamment la gestion des adresses emails, a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL sous le numéro 1816981 v 0.

#### **ARTICLE 9 – Propriété Intellectuelle**

Maryline Kolow, le site [www.marymage.fr](http://www.marymage.fr) et son contenu (textes, photographies, illustrations, logos, icônes, fichiers disponibles en téléchargement, clips vidéos ou sonores, etc.) constituent une oeuvre protégée en France par le Code de la propriété intellectuelle, et à l'étranger par les conventions internationales en vigueur sur le droit d'auteur.

*L'ensemble de ces éléments demeure la propriété exclusive de la société Maryline Kolow. En application des dispositions du Code de la propriété intellectuelle, des dispositions législatives et réglementaires de tous pays et des conventions internationales, toute représentation et/ou reproduction, ou encore utilisation, exploitation, intégrale ou partielle, de l'un quelconque des éléments mentionnés ci-dessus, faite sans le consentement préalable et écrit de Maryline Kolow, est interdite.*

**ARTICLE 10 – Résolution des litiges**

*Les réclamations relatives aux prestations proposés par la société Maryline Kolow sur son site [www.marymage.fr](http://www.marymage.fr) doivent être adressées à Maryline Kolow – 2, Venelle Fleurie 14420 Ussy, France, ou par email sur [marylinekolow@gmail.com](mailto:marylinekolow@gmail.com)*

*Les différents échanges d'emails, courriers ou transactions peuvent servir de preuves dans le cadre d'un différend entre les parties.*

*Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par la loi française. Tout litige relatif à ces Conditions Générales de Vente, aux prestations photos sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Caen une fois les voies amiables épuisées.*